CONCOURS DE PLAIDOIRIES DES LYCÉENS : IMANE ENNAJIHI EN FINALE NATIONALE

Chaque année, le Mémorial de Caen organise pour les lycéens un concours de plaidoirie sur le thème des droits de l'homme. Cette année, il avait pour sujet de réflexion : « Comment exprimer son indignation face aux atteintes fondamentales de ces droits ? »

La finale rhônalpine vient de se dérouler au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation de Lyon. Dix candidats avaient été sélectionnés parmi 220 lycéens candidats régionaux.

Chaque demi-finaliste avait entre huit et douze minutes pour s'exprimer sur le sujet et surtout convaincre un jury d'avocats, de journalistes et de personnalités diverses (Pierre Truche, Ugo Iannucci, Michel Chiche, François-Yves Guillin, Robert Béraha, Gérard Chauvy, Isabelle Doré-Rivé, Stéphane Grimaldi, Gilbert Martal et Claire Pagnon-Pilat).

Imane Ennajihi, du lycée Charles de Foucauld (Lyon 8e), aura la lourde tâche de représenter la région à l'occasion de la finale nationale qui se déroulera au Mémorial de Caen le vendredi 31 janvier. Sa plaidoirie, intitulée « L'indésirable », a retenu toute l'attention du jury : « Elle aurait été Fang en Chine, Adhira en Inde, Elahef en Iran. Pourtant elle n'a pas eu le droit de vivre... Dans les campagnes, la pauvreté ne permet pas d'avoir une fille... Alors désormais, j'offre ma parole aux millions de petites disparues. Je leur rends un dernier hommage, comme une dernière trace d'humanité dans la mort... » Le 2e prix a été attribué à Océane Font pour sa plaidoirie « Liberté de grandir à l'image des Toubabs ! » (Lycée Champagnat, Saint-Symphorien-sur-Coise – 69), le 3e prix revenant à Florent Robert pour sa plaidoirie « Tous dans le même bateau pour venir en aide aux réfugiés ! » (Lycée Claude Fauriel, Saint-Etienne).

© MICHEL GODET

CROISSANCE EXTERNE CHEZ INELYS

DR

Michel Constant, Muriel Calvet-Guichardon, Jean-Pierre Constant, Nicolas Priest et Sébastien Cobaud

Le cabinet caluisard Inelys annonce la reprise des activités Audit des cabinets de Michel et Jean-Pierre Constant.

Après 38 années d'activités professionnelles, ces derniers cèdent la main au repreneur, Nicolas Priest, qui renforce ainsi son département audit-commissariat aux comptes, fort de dix collaborateurs et de 200 mandats.

Avec une quinzaine d'années d'expérience dans les systèmes d'information et l'audit financier, Muriel Calvet-Guichardon en sera la responsable.

Quant aux cédants, si Michel Constant va jouir d'une retraite méritée, Jean-Pierre Constant va continuer à exercer son second métier, celui d'avocat en droit des affaires.

La famille dans tous ses états

Les Etats généraux du droit de la famille, organisés par le conseil national des barreaux (CNB), vont fêter leurs dix ans les 30 et 31 janvier 2014 à la Maison de la chimie à Paris. Pas moins de 32 ateliers sont prévus durant deux jours. A n'en pas douter, le succès d'une telle manifestation est assuré auprès des avocats, nombreux à se préoccuper au quotidien du droit de la famille. Et cette année, compte tenu de l'évolution de notre société, ce type de manifestation dégage un parfum particulier. Il suffit de consulter la liste des sujets traités et celle des intervenants. Des avocats, des magistrats, des universitaires et des notaires bien sûr, mais aussi des psychologues, des sociologues, des enseignants-chercheurs qui réfléchiront sur des thèmes comme les enlèvements d'enfants, les violences psychologiques, le devoir de secours ou sur la filiation après la loi du 17 mai 2013. Du juridique certes, mais aussi du social, de l'international, de la psychologie...

Pierre Vezon

Cinq nouveaux juges au Tribunal de commerce de Vienne

La prestation de serment de cinq nouveaux juges, devant le président du Tribunal de grande instance de Vienne, Pierre Viard, s'est déroulée le 5 décembre. René Jeanroy, Yves Roux-Michollet, Josiane Renaux, Françoise Prud'homme-Lacroix et Jean-Paul Martin figurent parmi les rares juges à être élus sur le territoire national. Ils siègent désormais au Tribunal de commerce, prêts à remplir l'ensemble des prérogatives qui incombent à leur nouveau rôle. Lors de ses réquisitions, le procureur de la République de Vienne, Matthieu Bourrette, a incité les nouveaux magistrats à « toujours défendre une justice équilibrée ».